

DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le lundi 7 avril, à 20h30, le Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine PORTEVIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 31 mars 2025

Nombre de conseillers : en exercice 19 - présents 16 - votants 19

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHARPIOT François – CHIAPPONI Marine - COURT Sylvie – DEJY Guillaume - FEUILLASSIER Stéphanie – FEUTRIER Lucie - GARCIN Aurélien – GRANGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents :

Pouvoirs de : Mme CERBINO-BARBEROUX Sylvie à Mme PORTEVIN Christine
M. DU PONTAVICE Quentin à M. DEJY Guillaume
M. FIORONI Stéphane à M. BERARD Maxime

Secrétaire de séance : BERARD Maxime

OBJET : Urbanisme : Opération Façades toitures Devantures : Attribution de subvention

N°20250407-02

Rapporteur : Maxime BERARD

Annexe : Fiche de calcul de subvention

Synthèse et exposé des motifs

La commune a mis en place une opération « Façades-Toitures », depuis plus de 30 ans. Actuellement, le programme est sur sa 10^{ième} tranche, animé par l'organisme SOLIHA.

Depuis l'arrêt du soutien de La Région, le Département des Hautes Alpes accompagne la commune de Guillestre dans cette opération.

Ainsi la commune a obtenu le 26 septembre 2023, une subvention du département de 15 000 € au titre de l'opération « Habitat et Logement ».

Le montant des subventions disponibles sur la tranche 10 est de 30 000 €.

L'opération façades/toitures/devantures ne constitue pas un projet isolé mais s'inscrit bien dans une démarche globale et une volonté communale de valoriser le centre bourg de Guillestre et de renforcer son attractivité tant pour les habitants que pour les commerces et l'activité touristique. De nombreuses propriétés privées restent encore à rénover sur le périmètre de l'opération.

Deux projets ont été déposés pour rénover une façade et une toiture dans le centre ancien de Guillestre. Après analyse de SOLIHA, ces dossiers pourraient bénéficier d'une subvention dans le cadre de cette opération, conformément au tableau ci-dessous.

Nom du Demandeur	Montant prévisionnel et Nature des travaux	Adresse des travaux	Montant de la subvention proposée
CIVALERO Claude	47 834 € HT – Réfection des enduits de façade avec décors peints	14 Rue Torre Pellice	3 500 €
POUMEYROL Thierry	26 801 € HT – Réfection de toiture en bac acier « gris lauze » et isolation	6 Rue Eugène	1 560 €

Monsieur l'adjoint ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente

CONSIDERANT la volonté de la commune de renforcer l'attractivité de son Centre-Bourg ;

VU la délibération n°20220412-11 du 12/04/2022 validant le plan de financement de la 10^{ème} tranche de cette opération ;

VU les crédits inscrits à l'opération, Façades Toitures Devantures de la tranche 10, sur le BP 2025 ;

VU les fiches de calcul de subvention annexées à la présente ;

VU l'avis du Bureau municipal du 31 mars 2025 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** les fiches de calcul annexées à la présente ;
- **VALIDE** les subventions telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

Nom du Demandeur	Montant prévisionnel et Nature des travaux	Adresse des travaux	Montant de la subvention proposée
CIVALERO Claude	47 834 € HT – Réfection des enduits de façade avec décors peints	14 Rue Torre Pellice	3 500 €
POUMEYROL Thierry	26 801 € HT – Réfection de toiture en bac acier « gris lauze » et isolation	6 Rue Eugène	1 560 €

- **AUTORISE** Madame Le Maire à mandater les subventions correspondantes, une fois les travaux effectués et sur présentation des justificatifs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 10 avril 2025,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 10 avril 2025

Publié le : 10 avril 2025

